

21 Janvier 2010

---

## **Position de la CPU sur les conséquences de la catastrophe en Haïti**

---

Suite au violent séisme qui a frappé Haïti la semaine dernière, la CPU réunie en Plénière le 21 janvier 2010, tient à manifester son soutien à l'ensemble de la population haïtienne.

Devant l'ampleur de cette catastrophe, la CPU se mobilise dès à présent et se félicite de la mise en place rapide d'une coordination de soutien.

En collaboration étroite avec l'IRD, pilote de cette coordination, et en association avec les autres partenaires concernés, dont l'AUF, la CPU affirme son engagement et son implication active dans le groupe d'accompagnement à la communauté universitaire et scientifique haïtienne.

La CPU est disposée et s'engage à jouer pleinement son rôle pour soutenir tout projet de reconstruction universitaire en Haïti.

Compte tenu de la gravité exceptionnelle et de l'urgence de la situation, la CPU sollicite expressément les Ministères concernés afin que des mesures d'assouplissement et d'aide matérielle soient prises pour faciliter l'accueil d'étudiants ou universitaires haïtiens, le plus tôt possible, en France.

Consciente des difficultés dans lesquelles peuvent se trouver les étudiants haïtiens déjà présents en France, la CPU invite les acteurs concernés à mettre en œuvre tous les dispositifs d'aides possibles : soutien psychologique ; accès facilité à des moyens de communication ; aides financières et matérielles ; et toutes actions de solidarité de manière générale.

Enfin, la CPU tient à exprimer sa sympathie à l'égard des familles des étudiants et des enseignants-chercheurs haïtiens et français victimes de cette catastrophe.

**Texte adopté à l'unanimité par l'assemblée plénière de la CPU**